

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Françoise HURSON, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD

Absents excusés Monsieur Jean-Louis SENECHÉAU (pouvoir donné à Monsieur Yann SOULABAIL)

Mesdames Sandrine REDON, Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Laura BLEVIN), Kristell LE MAUFF (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Valérie TRAISSAC (pouvoir donné à Françoise HURSON)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2021-51

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UNE ASSOCIATION POUR L'ACHAT D'UN VEHICULE ADAPTE
--

Rapporteur : Madame Sylvie GUIGNARD, Adjointe à la Cohésion Sociale, la Santé et la Dynamique Citoyenne

Le site internet de la Ville se fait le relais d'une cagnotte solidaire lancée par l'association « Ensemble pour Lenny » pour un petit garçon qui est atteint de leucodystrophie.

Des articles de presse ont également illustré cette campagne afin de récolter des fonds pour financer un véhicule adapté (rampe et aménagement pour le fauteuil roulant) lui permettant d'effectuer, notamment, les déplacements dus à son état de santé.

Son père, Charles-Yves LE PAVEC, Langueusien et champion de billard, récolte régulièrement des fonds nécessaires à la prise en charge de matériels spécialisés grâce aux différents tournois organisés. Mais il manque aujourd'hui de moyens en raison de la crise sanitaire puisqu'il ne peut plus faire de démonstrations de billards.

Sachant que l'achat d'un véhicule d'occasion équipé coûte plus de 10 000 €, **je vous propose :**

- l'octroi à l'association « Ensemble pour Lenny » de la somme de 1 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.